Bitschwiller

Bulletin d'informations
semestriel

N° 54 - Octobre 2017

p. 6

Salle des fêtes rénovée

p. 11

Cérémonie de citoyenneté

p. 8

Barrette commerciale

Etat civil 1er semestre 2017

Directeur de la publication : Jean-Marie Michel, Maire de Bitschwiller-lès-Thann
Crédit photos : commission communale, Olivier Fimbel
Conception et impression **publi-h** uffholtz - **CERNAY** • Imprimé sur papier recyclé Dépôt légal N°1201

Naissances

• 31 janvier	Thyméo PAYET de Jean PAYET et Mégane BOERLEN
• 04 février	Eva DREYFUS PINA de Renaud DREYFUS et Marjorie PINA
•28 mars	Célia BRUNO de François BRUNO et Laura GORINSKI-GRANIER
• 13 avril	Jim ROBERT KAMMERER de Baptistin ROBERT et Anaïs KAMMERER
• 12 mai	Hugo BINDER de Loïc BINDER et Marine SALBER
• 28 mai	Mathilde GERRER DIETRICH de Guillaume GERRER et Marie DIETRICH
• 21 juin	Laly HERR de Mathieu HERR et Marie MEISTERMANN
• 09 juillet	Timéo NAZZARO de Guillaume NAZZARO et Sophie EIDENSCHENCK
• 02 août	Marcel HOLTZ LERCH de Nathalie LERCH
• 20 août	Leart RAMAJ de Mergim RAMAJ et Teuta AVDULAJ
• 28 août	Jazz BRUZZI de Jonathan BRUZZI et Julie BERGER
• 09 septembre	Jeanne MEYER de Lucas MEYER et Florence KIEFFER

Cette liste n' est pas exhaustive. Elle est établie en fonction de renseignements donnés par les services de l' état civil du lieu de naissance.

Décès

• 03 janvier	Odile KUHN née SAUNIER
• 16 janvier	Jean RIVIERE
• 21 janvier	Marguerite MENCIK née TSCHIERET
• 28 janvier	Jean-Claude SYREN
• 28 janvier	Joseph GARNIER
• 02 février	Georges JACOB
• 27 février	Marie WALTER née SPIESER
• 11 avril	Jacqueline MANN
• 20 avril	Marie Thérèse KAUFFMANN née ALTOE
• 25 avril	Juliette WERZINSKY née BAUMANN
• 05 mai	Lydie BACHER née ROGER
• 26 mai	Pierre BLUM
• 08 juin	Marie Alice TSCHIRHART née TSCHANN
• 12 juin	Paul GRUNENWALD
• 22 juin	Marthe SCHALLER née BECKERICH
• 29 juin	Albert MUNSCH
• 06 juillet	Armand GEYMANN
• 13 juillet	Viviane KREITTNER
• 19 juillet	Jean KOENIG
• 22 juillet	Raymonde BURCKLEN née KLEIM
• 03 août	Véronique SCHEUBEL
• 14 août	Bernard EDEL
• 24 août	Alice KORNACKER née HORNY

Mariage

• 22 juillet	Matthieu ROUPLY et Audrey DUPAYAGE
• 05 août	Christophe SCHUTZ et Françoise SEILER
• 05 août	Jérémie MOREL et Sabrina NEFF
• 19 août	Michel STURM et Virginie BAUDINET
• 9 septembre	Jean-Louis BRUCKERT et Evelyne FESSELER

Anniversaires 2017/2018

du 15.10.17 au 15.04.18

90eme ANNIVERSAIRE

• 18 février	Michel ZAÏTER
• 25 mars	Catherine HANTZ née NEGRELLO

85eme ANNIVERSAIRE

• 21 octobre	Marie-Thérèse WEISSENBERGER née WILHELM
• 29 octobre	Jean-Marie ROBERT
• 23 janvier	Antoinette MUNSCH née LUTRINGER
• 06 février	Robert EHNY
• 28 février	Marie-Louise BRAUN née LANOT
• 02 avril	Batist BONECKER
• 09 avril	Marie-Rose GUTHMANN née WALDNER
• 12 avril	Colette KNECHT née MENNY
• 15 avril	Jean-Pierre COLOMBO

80eme ANNIVERSAIRE

• 25 octobre	Rinalda SCHEGG
• 18 décembre	Monique SCHNEIDER
• 28 décembre	Lucie BERTOLAZZI née SEILLER
• 01 janvier	Hassain TITAOU
• 04 janvier	Andrée GRETHA née WICKERT
• 13 janvier	Lucienne HAMMAD née MAZET
• 27 janvier	Elisabeth NANN née DEBUS
• 09 mars	Mario DEL MEDICO
• 27 avril	Hélène SCHMITT née LUTTRINGER
• 28 avril	Monique BOSSERT née MOUGEL

Edito

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Notre vallée souffre des difficultés chroniques de circulation sur la RN 66 ; depuis 40 ans, l'État, la Région et le Département étudient les projets de déviations et des mesures d'amélioration de la circulation sur cette route nationale sans aboutir à une réalisation concrète ; c'est à nouveau le cas en 2017 : cet été, le ministère de la transition écologique et solidaire a pris la décision de ne pas engager le renouvellement de la déclaration d'utilité publique de la déviation Bitschwiller-Willer-Moosch ; ce qui met fin au projet que l'Etat avait déclaré d'utilité publique en 2007.

Quels arguments nous présente-t-on ?
Le coût serait devenu trop élevé en 2017 : cette année, les services de l'État ont rajouté une marge de précaution de 20 % au coût du projet pour respecter une nouvelle norme de chiffrage. A méthode de calcul constante, le coût des travaux prévisionnels n'a pas changé.

Les trafics seraient en diminution constante depuis 2007 : ce n'est pas ce que nous ressentons au quotidien car en dehors du trafic de poids lourds qui a effectivement diminué, le trafic est resté le même.

Autre argument - bien réel celui-ci - le financement n'a pas été assuré depuis 2007 : l'État qui a déclaré le projet d'utilité publique ne s'est pas donné tous les moyens de réaliser les travaux.
Le Tram-train inauguré en décembre 2010 était censé diminuer le trafic routier ; il n'a apporté aucune amélioration de Bitschwiller à Kruth : le nombre d'utilisateurs du train en amont de Thann a même diminué à cause de l'allongement des temps de parcours.
Et la multiplication des trains entraîne 3 heures par jour de fermeture du passage à niveau de Thann contre 1 heure avant le Tram-train.
Nous nous retrouvons donc aujourd'hui sans projet d'amélioration de la circulation et avec en plus le handicap des 94 fermetures de barrières par jour à Thann.
Le Préfet de Région ne nous laisse pas d'espoir d'une nouvelle réalisation routière : la priorité de l'État va à l'entretien et l'amélioration des réseaux existants. Pour ce qui est de l'entretien, il y a de quoi faire au vu de l'état de la chaussée dans la traversée de Bitschwiller !

Toutes ces études, ces débats, ces espoirs pour la majorité de la population, ces inquiétudes pour d'autres, pour en arriver à ce délaissement de l'État par rapport à nos besoins, quel gâchis !
J'ai exprimé ce sentiment lors de la réunion organisée par le préfet à Thann le 18 septembre.

Demain comme aujourd'hui, nous aurons besoin de réduire les temps de circulation, d'améliorer la sécurité routière, de réduire les nuisances de bruit et de pollution de l'air que nous subissons quotidiennement, de retrouver une attractivité pour notre territoire et d'enrayer le déclin démographique de la vallée.
Pour toutes ces raisons, nous continuerons à défendre les mesures favorables à améliorer la circulation routière et la desserte ferroviaire sur l'ensemble de la zone de bouchons de Vieux-Thann à Moosch, en passant par Bitschwiller.
Le Préfet a annoncé le maintien de crédits pour étudier de nouvelles propositions et la Commune sera active dans les groupes de travail qui seront constitués prochainement.

Je suis ouvert à toutes les idées que vous pourriez me proposer pour améliorer la situation, n'hésitez pas à m'en faire part.
Il nous faudra aussi compter sur la cohésion de l'ensemble des communes concernées : l'union fait la force.
C'est par cette maxime que je conclurai ma réaction à cette décision.

La vie de Bitschwiller offre heureusement des sujets de satisfaction que vous découvrirez au fil des pages de ce bulletin. Je vous en souhaite bonne lecture et remercie la commission d'information qui l'a préparé.

Jean-Marie MICHEL
Maire

Sommaire

Etat-civil p.2

Le mot du Maire p.3

Décisions du Conseil Municipal p.4-5

Travaux p.6-7

Economie : p.8
Inauguration de la barrette commerciale
Assurance Activ-Assur

Journée citoyenne p.9

Actualité : p.10
Bal tricolore - Bûcher 2017 - Fusion foot

Actualité : p.11
La carte d'identité à portée de clic
Cérémonie de citoyenneté

Histoire :
Une fête populaire pendant la période 1914-1918 p.12

Les Écoles p.13

Fil d'Infos p.14

Agenda :
Feu tricolore - calendrier des manifestations p.15

Actualité

Les décisions du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 MARS 2017

Les élus municipaux ont approuvé notamment...

- **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2016**

La poursuite d'une gestion économe a permis de dégager un excédent de clôture de 839 287,94 € au compte administratif 2016, en amélioration par rapport à 2015.

La section d'investissement a dégagé un déficit d'investissement de 61 569,38 € hors restes à réaliser. Ce déficit d'investissement s'explique par l'attribution en recettes du Fonds de Compensation de la TVA moins important en 2016 qu'en 2015.

- **FIXATION DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX**

Suite à l'augmentation prévisionnelle des bases d'impositions de 0,6% à taux constant (soit un apport supplémentaire de 2 169 € par rapport à 2016), le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la fiscalité pour l'année 2017.

- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017**

Le budget primitif 2017 s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement 2 198 028 €

Recettes de fonctionnement 2 198 028 €

Dépenses d'investissement 402 701 €

Recettes d'investissement 402 701 €

Les principaux investissements budgétés pour l'exercice 2017 sont :

- Les travaux d'amélioration acoustique de la salle des Fêtes
- La rénovation du ponceau et de son garde-corps rue de la Tuilerie
- La rénovation de deux allées du cimetière et l'extension de l'aire de stationnement
- La pose d'un nouveau garde-corps rue de la Carrière
- L'installation d'un premier vidéoprojecteur interactif et le remplacement de la toiture du préau à l'école élémentaire
- Le remplacement du système de tintement des cloches de l'église par un mécanisme électrique
- La finalisation de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

- **PACTE FISCAL ET FINANCIER : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN-CERNAY**

Le Conseil Municipal a arrêté pour la troisième année consécutive les dépenses de fonctionnement et d'investissements pouvant bénéficier du Fonds de Concours mis en place par la Communauté de Communes de Thann-Cernay d'un montant de 149 317 €.

- **CREDITS SCOLAIRES 2017**

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a décidé de maintenir le crédit de fonctionnement par élève (29,05 €) pour les deux écoles et les crédits alloués aux écoles pour l'achat de cadeaux de Noël (1 677 € au total). L'attribution de crédits complémentaires (8 470 €) a été votée pour faire face aux besoins d'enseignement, de rangement et d'entretien des bâtiments.

- **APPROBATION D'UN PROJET DE VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN COMMUNAL CHEMIN DU KERLENBACH**

Suite au constat de l'empiétement d'un terrain privé sur une portion de terrain communal, le long d'un chemin, le Conseil Municipal a approuvé le projet de régularisation sur la base de l'estimation fournie par le service les Domaines.

- **FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NON ROUTIER**

La société Orange occupe sans titre un local de 9,8 m² au sous-sol de la mairie pour un Sous-Répartiteur Analogique. Le Conseil Municipal a décidé de fixer à 500 € /m² le montant de la redevance due par les opérateurs pour l'occupation du domaine public non routier au titre des autres installations (sous-répartiteur...) et de demander à Orange le remboursement avec effet rétroactif de cette redevance à partir de l'année 2014.

- **APPROBATION DES MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS DU TERRAIN DE FOOTBALL A L'UNION SPORTIVE DE LA VALLEE DE LA THUR**

Suite à la volonté des deux clubs de Football de Bitschwiller et de Willer de fusionner, M. le Maire de Bitschwiller a proposé d'adopter les principes du protocole de partenariat des deux dernières saisons pour élaborer une convention de mise à disposition des installations du stade de football de Bitschwiller au profit de l'Union Sportive Vallée de la Thur, nom du regroupement des clubs. Le Conseil Municipal a validé les conditions de mise à disposition suivantes :

- La mise à disposition à titre gracieux à l'Union Sportive Vallée de la Thur du terrain et des installations appartenant à la Commune.
- L'entretien annuel du terrain de football situé à Bitschwiller à la charge de l'Union Sportive Vallée de la Thur.
- La prise en charge des fluides et de l'électricité par la Commune de Bitschwiller dans la limite d'un budget annuel de 10 000 € / an.
- Le maintien de la subvention actuelle au Club et d'une subvention par licencié Bitschwillerois.
- Le maintien de la tonte par les ouvriers communaux de Bitschwiller.

- **AVIS SUR LE PROJET DE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIF A L'AMENAGEMENT DU GIRATOIRE DU KERLENBACH SUR LA RN66**

M. le Préfet du Haut-Rhin a sollicité l'avis de la Commune sur le projet de dossier à soumettre à enquête publique à l'automne 2017 pour l'aménagement du giratoire du Kerlenbach. Le projet comprend également le reprofilage du cours d'eau du Kerlenbach et des ouvrages hydrauliques depuis le pont en amont du garage Thann-autos jusqu'au confluent avec la Thur.

Après analyse des objectifs visés par le projet et des avantages et inconvénients pour la Commune de Bitschwiller-les-Thann, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet qui sera soumis à enquête publique sous réserve de l'amélioration des points suivants par la DREAL ALSACE :

- La gestion de la sortie de la zone commerciale pendant les travaux.
- La prise en compte du rayon de 2,5 km pour le risque chimique.
- L'approfondissement de l'aspect paysager à l'entrée du village.

- **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) COMMUNAUTAIRE 2017-2022**

Après analyse et présentation au Conseil Municipal par M. Pascal Ferrari, Adjoint

Actualité

Les décisions du Conseil Municipal

à l'urbanisme, du contenu du PLH et des orientations visées par le projet de PLH, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet de PLH.

- **AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ETAT DANS LE CADRE DU RACCORDEMENT D'UNE SIRENE COMMUNALE AU SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS (SAIP)**
  Le Conseil Municipal a approuvé la convention proposée par l'Etat pour le raccordement de la sirène située sur le toit de la mairie au nouveau signal national d'alerte des populations (SAIP), notamment en cas de risque chimique. La convention prévoit que l'Etat prenne en charge la pose du nouveau dispositif d'alerte.

- **APPROBATION DE LA CONVENTION LOCALE DE SURETE DU TRANSPORT COLLECTIF TRAM /TRAIN**
  Le Conseil Municipal a donné un avis favorable sur le projet de convention locale de sûreté du transport collectif Tram/Train qui doit permettre aux policiers municipaux d'une commune d'intervenir dans les transports sur le territoire d'une autre commune sous certaines conditions, notamment l'accord de toutes les communes concernées.

SEANCE DU 08 JUIN 2017

- **APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**
  Après enquête publique et suite à la présentation détaillée des adaptations qui ont déjà fait l'objet d'une présentation préalable en Commission Réunies le 24 mai 2017, le Conseil Municipal a décidé d'adopter les modifications apportées au projet de Plan Local d'Urbanisme issues de l'enquête publique et a approuvé le Plan Local d'Urbanisme.

SEANCE DU 28 JUIN 2017

Les élus municipaux ont approuvé notamment...

- **APPROBATION DE L'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DANS LE CADRE DE L'EVOLUTION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN CERNAY**
  Le Conseil Municipal a approuvé l'évaluation des charges transférées dans le cadre de l'évolution de compétences de la Communauté de Communes de Thann-Cernay en matière de financement des écoles de musique. Ce transfert de charge (subvention communale auparavant) a pour incidence de minorer l'attribution de compensation versée par l'EPCI à la Commune à hauteur de 2 391 € (moyenne des subventions versées les quatre dernières années).

- **APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VIDEOPROJECTEUR INTERACTIF ET D'UN TABLEAU BLANC INTERACTIF POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE**
  Le Conseil Municipal de Bitschwiller a décidé de constituer un groupement de commandes avec la Ville de Thann qui sera le coordonnateur du groupement pour passer la commande de TBI (tableaux blancs interactifs) et VPI (vidéoprojecteurs interactifs) à destination d'une classe de l'école élémentaire.

- **CREATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON-PERMANENT, POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**
  Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à procéder au recrutement d'un agent saisonnier pendant un mois en prévision de la saison estivale et des travaux de remplacement de la toiture du préau de l'école primaire prévus d'être réalisés en régie par le service technique.

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE D'UN AMENAGEMENT DE VEHICULE POUR HANDICAPE**
  Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à M. Jean-François Cadot pour l'adaptation de son véhicule afin de pouvoir transporter son fils Guillaume en situation de handicap. Cette subvention vient compléter l'aide allouée à M. Cadot par le Conseil Départemental et la Société de Saint-Vincent de Paul.

- **APPROBATION D'UNE SUBVENTION POUR LE BUCHER 2017**
  Pour accompagner l'initiative des Chasseurs de l'Allenborn de faire revivre la tradition du bûcher à Bitschwiller, le Conseil Municipal a décidé de leur accorder une aide de 300 € pour cette manifestation sous réserve du respect des consignes de sécurité et du nettoyage de la place à feu de Saint-Jean à l'issue de la manifestation.

- **VALIDATION DU PROGRAMME ACTUALISE DE TRAVAUX A LA SALLE DES FETES**
  Le Conseil Municipal a décidé d'étendre les travaux initialement limités à l'amélioration acoustique et à l'éclairage de la salle des Fêtes à des travaux de remplacement de la centrale de traitement d'air défectueuse (chauffage), d'accès aux combles (création d'une plus grande trappe), de mise en peinture de la salle et de son hall d'entrée et d'installation d'une structure scénique. Préalablement aux travaux, une vérification de la solidité de la charpente a été effectuée. Ces ajouts au programme de travaux ont porté l'enveloppe dédiée à l'opération de 60 000 € à 80 000 € TTC grâce à des économies réalisées sur d'autres postes d'investissements.

- **AGREMENT D'UN PERMISSIONNAIRE POUR LE LOT DE CHASSE 2B (RIVE DROITE)**
  Après vérification du contenu du dossier de candidature et après réception de l'avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'agrément, en tant que permissionnaire de chasse n°2B, de M. Johann Weibel, domicilié 46, rue de la Filature à Moosch en remplacement de M. Michel Thete.

- **LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**
  La révision du P.L.U. a été approuvée par le Conseil Municipal le 8/6/2017, après clôture de l'enquête publique et finalisation des documents selon les recommandations du commissaire enquêteur. Notre PLU, désormais conforme aux exigences réglementaires et aux nouvelles normes en vigueur, permettra la continuité de l'instruction des dossiers. Après respect des délais de mise en application, cette révision à notre PLU de 2011 est désormais active et tous les documents validés sont en ligne sur le site internet de la commune.

Travaux

Depuis le printemps, d'importants travaux ont été réalisés dans nos bâtiments et sur les réseaux publics pour améliorer notre cadre de vie.

A la salle des fêtes

Comme prévu au budget, la Commune a engagé des travaux nécessaires de modernisation de la salle des fêtes.

Après étude acoustique, la solution du faux plafond constitué de plaques isolantes a été retenue. Pour atteindre un résultat optimal, des plaques isolantes ont également été posées sur les murs intérieurs. Ces plaques ont pour fonction de limiter la réverbération des sons, ce qui va permettre une écoute dans de bien meilleures conditions.

Les travaux d'amélioration acoustique ont été complétés par la pose de dalles et d'appliques LED plus économiques. Elles assureront un éclairage plus homogène, dans une ambiance plus douce. L'intensité sera réglable.

Par ailleurs, une structure scénique mobile supportant des projecteurs d'ambiance ainsi qu'un vidéoprojecteur longue focale complètent l'équipement de cette salle.

Le moteur du système de chauffage ayant perdu son efficacité, un tout nouvel appareil plus économique à double flux a été mis en place pour assurer une température ambiante suffisante.

Enfin, un rafraîchissement de la peinture de la salle et de son entrée a parachevé la rénovation.

Les entreprises qui ont réalisé ce chantier dans le délai court des vacances en respectant le budget sont : Stepec (isolation), Pina (chauffage), Faustin Decker (électricité), Aveline (peinture), Horizon (structure scénique).

A l'issue de ces travaux, la Commune et les associations locales disposeront d'une salle des fêtes rénovée et modernisée. Les spectateurs bénéficieront ainsi de meilleures conditions pour assister aux futurs événements bitschwillerois : concerts, animations musicales, pièces de théâtre...

Dans les écoles

Le hall d'accueil de l'école maternelle a été rénové avec des teintes plus gaies, plus jeunes.

Après la peinture du plafond lors de la Journée Citoyenne, l'entreprise Haller Michel a repeint les murs et boiseries cet été.

La toiture vetuste en fibrociment du préau de l'école élémentaire a été remplacée par un bac acier. Ce travail a été réalisé par notre service technique sous la houlette de Richard Welker après désamiantage par une entreprise spécialisée.

L'entreprise Aveline a repeint une salle de classe au rez-de-chaussée de l'école élémentaire dans des tons plus jeunes et plus agréables.

Travaux

Travaux de voirie

La pose d'enrobés sur les deux allées basse et haute du cimetière a été réalisée concomitamment avec l'agrandissement de l'aire de stationnement du cimetière qui dispose dorénavant d'une dizaine de places de parking.

La rénovation du ponceau de la rue de la Tuilerie permet de sécuriser l'accès des quartiers situés de part et d'autre et d'augmenter le tonnage autorisé. Le tablier a été remplacé par une dalle neuve prenant appui sur les piliers existants. Cette solution simple a permis d'optimiser le coût des travaux (32 000 € H.T.). La Commune bénéficie d'une subvention de la Région Grand-Est pour cette rénovation.

Pour résoudre les problèmes d'inondations rue Longchamp et en bas de la route Joffre lors de chaque orage violent, la Communauté de Communes a engagé début septembre des travaux d'assainissement dont l'objectif est de doubler le débit d'écoulement sous le passage à niveau car les diamètres des conduites d'eaux usées et pluviales étaient insuffisants.

Distinction gastronomique de Maître-Restaurateur pour le restaurant
« Aux Saveurs du Thurtàl »

Economie

Inauguration de la barrette commerciale du Super U

Après son occupation à 100 %, la barrette commerciale du Super U a été inaugurée le 8 septembre en présence d'entrepreneurs locaux, de conseillers municipaux et de personnalités invitées : Michel Sordi, Maire de Cernay, François Horny 1er vice-président de la Communauté de Communes, Gilbert Stimpflin, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand-Est et Daniel Merignargues, Sous-Préfet de Thann-Guebwiller.

Fin 2014, le Conseil Municipal approuvait les 3 projets de permis déposés pour les bâtiments McDonalds, barrette commerciale et Thann- Autos.

3 ans après, les travaux sont réalisés, la zone commerciale du Kerlenbach est aménagée.
Les nouveaux commerces - American Car Collection, GK Déclic, Halles Nature, Intercaves, McDonalds, Optique Gutleben - viennent diversifier l'offre existante de Super U, Walliser, Poulaillon et coiffure Nini et renforcer le rôle commercial de cette zone.

A l'avenir, il est prévu dans ce secteur la construction du giratoire du Kerlenbach qui doit améliorer la sécurité d'accès à la zone, le réaménagement du cours du Kerlenbach et la sécurité de la circulation sur la RN66. Une enquête d'utilité publique est attendue dans les prochains mois.

ACTIV-ASSUR : nouvelle enseigne à Bitschwiller

Depuis mai une nouvelle enseigne « ACTIV-ASSUR » s'est installée à Bitschwiller, 6 rue des Vosges.

Fort d'une expérience professionnelle en assurances depuis plus de 10 ans et titulaire d'un BTS en Assurances, c'est le 1er janvier 2013 qu'Arnaud Sifferlen a créé son propre cabinet de courtage en assurances ACTIV-ASSUR basé antérieurement à Kruth.

Pour se rapprocher de sa clientèle, Arnaud Sifferlen a donc décidé de quitter l'arrière vallée pour s'installer à Bitschwiller-lès-Thann.

Mettant en avant son cursus professionnel et son savoir-faire, il saura répondre à tous besoins d'assurances, pour les particuliers et les professionnels, conducteurs expérimentés, novices ou malchanceux, propriétaires ou locataires et en complément propose une vaste panoplie de produits d'assurance santé, prévoyance et contrats innovants.

Arnaud Sifferlen
Activ-Assur, 6 rue des Vosges
Bitschwiller-lès-Thann
Tél 03.68.47.20.11
mail : infoactiv-assur.fr
www.activ-assur.fr

Journée Citoyenne 2017

+ vidéo
bitschwiller-les-thann.fr

Actualité

Bal Tricolore

Une fois de plus l'Association des Sociétés Réunies de Bitschwiller a organisé le traditionnel bal tricolore le jeudi 13 juillet.

Les organisateurs avaient tout prévu pour que les convives passent une agréable soirée.

Les nombreux participants furent comblés par une météo clémente. L'orchestre Musique Passion a su mettre une ambiance

de fête qui a permis à tous de se dégourdir les jambes.

L'an prochain les organisateurs mettront tout en œuvre pour monter une piste de danse, élément manquant à cette soirée.

Bûcher 2017

Le feu de la Saint-Jean, tradition ancestrale de la vallée, risquait de se perdre sur notre commune faute de conscrits depuis 2015. Heureusement, les chasseurs de l'Allenborn ont pris le relais pour ériger ce bûcher et ainsi perpétuer la tradition à Bitschwiller.

Le 15 juillet, par une magnifique nuit d'été, nous étions nombreux pour profiter de cette crémation sur les hauteurs de la Kuppa : animation tyrolienne, feux d'artifice et repas de circonstance « sanglier à la broche » marquèrent les temps forts de cette soirée estivale. Merci aux chasseurs !

USVT

Depuis plusieurs mois nous vous relatons les épisodes de fusion des deux clubs de football de Willer et de Bitschwiller.

Depuis le 01 juillet le mariage est consommé, les deux clubs ont fusionné et ont créé l'Union Sportive de la Vallée de la Thur (USVT).

Le dossier préparé par les membres de la commission de fusion des deux clubs a été présenté à la ligue de football et accepté sans réserve.

Plusieurs réunions entre les membres de cette commission et certains élus des deux communes se sont soldées par des accords portant sur la logistique et la manière de fonctionner.

Ce nouveau club apportera une dynamique supplémentaire à la vie associative du village.

Actualité

La carte d'identité à portée de clic

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et je saisis mon état-civil et mon adresse
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

Cérémonie de citoyenneté

« Voter, un droit mais aussi un devoir civique ».

Des élections présidentielles et législatives ont ponctué l'année 2017. A cette occasion la municipalité a organisé le 1er avril une cérémonie pour honorer les jeunes citoyens de la commune qui viennent d'accéder à la majorité. Une quinzaine de jeunes a répondu à cette invitation. Après quelques conseils sur les formalités de vote ils ont reçu chacun leur carte électorale. Ce moment de convivialité s'est terminé autour d'un verre de l'amitié.

Histoire & Mémoire

Ce compte-rendu est extrait du journal interne du 61ème Bataillon de Chasseurs à Pied : « Le Sac à terre et ... à Malices ». Vous remarquerez le vocabulaire militaire de l'époque où on ne cite le nom du village que par une initiale.

Jean-Pierre GASSER

Une fête populaire pendant la période 1914 – 1918

« Copie conforme de l'article de journal »

Une Fête Alsacienne

A peine descendu des sommets aux forêts ombreuses dans le coquet village de B..., le 61e Bataillon de chasseurs, fut si cordialement accueilli comme par des parents qu'on n'a pas revus depuis de longues années mais qui ont gardé vivaces dans leurs cœurs des souvenirs communs et des trésors d'affection, se trouva tout de suite si intimement lié à la vie familiale de ces Français retrouvés semblables après une oppression de plus de quarante années, que dans un élan de reconnaissance affectueuse pour tous ceux qui surent si bien conserver les traditions de notre race et de nôtre clair langage, il fut décidé qu'une fête serait organisée le dimanche 9 Juin en l'honneur de la population du village de B.....

Dès le matin tandis qu'un soleil radieux chassait vers les monts les derniers brouillards, les sonneries de trompes de chasse retentirent allegrement. Les rues se pavoisèrent de drapeaux tricolores comme par enchantement. . . . . Quelques enfants déjà endimanchés se promenaient gravement pour ne point tâcher leurs beaux atours, attendant que leurs mamans fussent prêtes à leur tour pour se rendre à la grand' messe. . . . . .

Les cloches carillonnent joyeusement appelant les fidèles ; à l'église, l'abbé Sédillot, chasseur au 61e B. C. P. officie et le R. P. Lefèvre aumônier divisionnaire prononce une magnifique allocution d'une pensée élevée, avec cette flamme patriotique qui anime son cœur et ses actions et qui lui a assuré depuis le debut de la campagne, le respect, l'admiration et l'affection de tous.

La fanfare qui prêtait son concours fut parfaite et délicieusement interprété fut le solo de hautbois dont le maëstro Detour gratifia les assistants.

Le grand orgue fut tenu avec une maîtrise admirable par M. Flach qui accompagna les chœurs et notre camarade Guyot du 61e qui chanta avec beaucoup d'art.

A la sortie de la messe une surprise bien touchante nous était réservée. Rangées devant la mairie une cinquantaine de petites filles dans leurs délicieux costumes nationaux attendaient. Là se trouvaient aussi les vetérans de 1870 drapeau déployé, M. le Maire de B. . . . , M. Ehlinger et son conseil municipal ; et, lorsque M. le Commandant Bodart parut au milieu des acclamations M. Ehlinger lui souhaita la bienvenue, le remerciant de la fête que son bataillon offrait à la population de B . . . . , puis trois charmantes fillettes, Mlle Juliette Bilhartz, Louise Pfaff et Germaine Gissinger, s'approchèrent dirent un compliment délicatement tourné et lui remirent de magnifiques gerbes de fleurs nouées de rubans tricolores.

* * *

L'après-midi, la fête se déroula dans un vaste pré bordé de cerisiers, dans l'embaumement des foins coupés, dans le miroitement des uniformes des toilettes exquises de charmantes jeunes filles, et les cris de joie d'une foule d'enfants. Ce fut une charmante fête de famille et la tribune où s'entassaient une cinquantaine de petites Alsaciennes en costume national au milieu des verdures et des drapeaux fut le clou de la journée.

Le match de foot-ball qui mettait aux prises l'équipe du bataillon que dirigeait le lieutenant Grisoni avec son habituelle maîtrise et l'excellente équipe civile de T..., fut fort apprécié, ainsi que la course à pied que le chasseur Aumaître de la 8e Cie gagna dans un style impressionnant. Les défilés de voiturettes et de bicyclettes fleuries furent charmants et les prix furent vivement disputés.

Les courses de miaules obtinrent leur habituel succès de fou rire et les concours d'enfants furent des plus mouvementés. Quant au concours de costumes d'Alsace les competitions étaient nombreuses, tous les costumes étaient exquis et il fallut la compétence du jury présidé par M. le Commandant Bodart et composé de Mlles Mariette Ehlinger, Hilbert de Thann, Schmidt et Stephanie Schneider pour choisir les premières places, tandis que les mamans souriantes et gracieuses se pressaient attendant avec une pointe d'anxiété les décisions du charmant aèropage. Heureusement qu'il n'y eut pas de recalées parmi les mignonnes concurrentes et chacune eût un prix !

Le soir une représentation cinématographique et théâtrale réunissait tons les invités du 61e B. C. P. dans l'immense et jolie salle de spectacles du Foyer du Soldat mise à notre disposition avec une exquise bonne grâce par M. le duc de Trévise, directeur du Foyer, dans l'usine Descourt-Genthon. On y applaudit à tout rompre les chanteurs Caire et Guyot et les comiques Cafel et Ruisma.

On y applaudit aussi la fanfare qui sous le bâton de Detour fit des prodiges (car faisait vraiment bien chaud,) et l'on se sépa aux mâles accents de la Sidi-Brahim, en disant que le sous-lieutenant Robert Pe rières est vraiment un organisateur parfa

CHASTELDHOR

Le Palmarés des concours

Match de Foot-Ball

Equipe du 61e B. C. P. contre Equi civile de la ville de T. . . . Match n 20 frs. à chaque équiqe.

Course à Pied

1er Aumaître 10 frs. 2e Brissat 7 frs. Bourgeois 5 frs. 4e Mondon 2 frs.

Défilé de voiturettes fleuries

1er prix 30 frs. 2e pièce bis, 2e prix frs. 4e pièce, 3e prix 10 frs. 1re pièce, prix 5 frs. 4e pièce bis.

Défilé de bicyclettes fleuries

1er prix 20 frs. Delort et Jobert, 2e p 15 frs. Bienfait, 3e prix 10 frs. David, prix 5 frs. Gerbaud.

Course de Mulets

1re COURSE 1er Bornis 20 frs. 2e Daux 15 frs. 3e Plaindoux 10 frs. 4e Guèrard 5 f
2e COURSE 1er Bourgeois 20 frs. 2e Ri 15 frs. 3e Baudard 10 frs. 4e Soler 5 f

Sonneurs de Trompes

Prix unique 15 frs.

Concours pour les Enfants d'Alsace

MAT DE COCAGNE 1er prix 10 frs. Ed 2e prix 5 frs. Villemin, 3e prix 3 frs Lorer 2 frs, 4e prix Frederic 1 fr.

COURSE EN SAC 1er prix Villemin 5 f 2e prix Claudel 3 frs. 3e prix Lorentz 2 f 4e prix Frederic 1 fr.

COURSE A PIED 1er prix Lorentz 5 frs. prix Hanz 3 frs. 3e prix Schruoffenger 2 f 4e prix Villemin 1 fr.

Concours de Costumes d'Alsace

(Sept prix d'une valeur de 50 frs à frs. et quarante prix d'une valeur de 5 f à 3 frs. 1er prix Marcelle Bruckert, 2e p Loulou Hans, 3e prix Marie Antoinet Gilette, 4e prix Charles Jacque, 5e prix Ma Colombo, 6e prix Marthe Thomas, 7e p Marguerite Bader.

* miaules : mulets en patois du pays d' Oc

Actualité

Du nouveau à l'école élémentaire

Cette nouvelle année scolaire 2017/2018 voit les effectifs en légère hausse à l'école élémentaire. En effet, les quatre classes, dont 3 à double niveau, accueillent 103 élèves.

Nous comptons 25 élèves au CP ; 25 élèves au CE1/CE2 (15 CE1 et 10 CE2) ; 25 élèves au CE2/CM1 (13 CE2 et 12 CM1) et 28 élèves au CM1/CM2 (7 CM1 et 21 CM2).

Au grand regret de tous, Mme HELL a été affectée dans une autre école. Toute l'équipe de l'école ainsi que les élèves lui souhaitent une bonne continuation dans sa nouvelle école de Heimsbrunn où elle sera chargée de la direction.

Deux nouvelles enseignantes sont arrivées : il s'agit de Mme Caroline BOLLI qui est titularisée sur le poste et aura la charge de la classe de CE2/CM1. A temps partiel, elle sera secondée par Mme Aurélie LANG qui assurera son complément dans la classe les lundis et un mercredi sur quatre.

Photo de la classe de CP 2017/2018 dans leur toute nouvelle classe qui a été repeinte cette année et qui est prête à accueillir un « TBI », Tableau Blanc Interactif, pour la fin de l' année 2017.

Mme SIMON poursuit avec les CM1/CM2, Mme KOLAREK avec les CE1/CE2, Mme LE COINTE et Mme COURTOIS (décharge de direction) poursuivent avec les CP. Mme Martine LECAS (AESH) est à nouveau affectée à l'année sur deux mi-temps pour soutenir deux élèves de notre école.

Merci Mary

Lors de la kermesse de l'école maternelle, nous avons, avec beaucoup d'émotions, dit au revoir à Mary Oswald.

Elle aura été, pendant ces quelques années à nos côtés, une enseignante et collègue très appréciée, tant pour sa bonne humeur que ses qualités professionnelles. Nous avons avec elle mené le projet de la fresque du préau et mis en place notre nouvelle pédagogie.

1 - Geneviève TAVERNIER, Institutrice
2 - Raymonde IMLOUL, ATSEM
3 - Mary OSTWALD, Institutrice
4 - Sophie MEISTERMANN, Directrice
5 - Morgane ARRIGONI, AESH (Aide aux élèves en situation de handicap)
6 - Annick SCAPIN, ATSEM

La rentrée scolaire

Cette année notre école a accueilli 14 nouveaux petits. Au total ce sont 49 enfants qui ont trouvé leur place soit dans la classe de Mme Tavernier (accompagnée de Mme Scapin) soit dans la classe de Mme Meistermann (accompagnée de Mme Imloul).

Fil d'infos

RSA & bénévolat

La commune de Bitschwiller a proposé cet été à tous les maires de notre canton une présentation du nouveau concept rSa & Bénévolat.

Présentées par une délégation de techniciens territoriaux du Conseil Départemental, les explications ont mobilisé l'auditoire interessé par cette première nationale, en présence de M. Raphaël Schellenberger, député et Mme. Annick Lutenbacher, conseillère départementale.

Rejoindre les quelques 100 000 bénévoles que compte le Haut-Rhin, c'est faire œuvre commune pour la vitalité de nos territoires et le bien-être de chacun.

Avec le dispositif rSa & Bénévolat, le Conseil Départemental encourage l'activité de bénévolat comme moyen d'expression des talents et des compétences des allocataires mais aussi comme levier utile à leur insertion sociale, condition préalable au retour à l'emploi.

Vous trouverez sur le site **benevolat.haut-rhin.fr** des offres de mission de bénévolat auprès d'associations, communes ou d'établissements publics. Renseignements en Mairie.

Vie pratique

Fami Emploi 68

Vous désirez employer un salarié à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfants, les petits travaux ?

Faites appel à un service mandataire avec Fami Emploi 68

Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne pour éviter les tracas administratifs, les litiges, la gestion des tâches administratives ainsi que le recrutement, ou le remplacement de votre salarié.

Pour plus d'informations :

Fami Emploi 68, service mandataire, vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 au 03 89 32 78 68.

Réunion Plan Particulier d'Intervention des Chimiques à la préfecture

le 27 juin 2017. Organisation d'un exercice grandeur nature le mardi 14 novembre 2017

Un exercice général associant la population sur le périmètre des 4500 mètres (11 communes) aura lieu le matin du 14 novembre 2017. Cet exercice est nécessaire pour approuver le PPI des Chimiques à l'horizon d'avril 2018.

Durée : 1 heure (horaire non divulgué)

Actions :

- Alerte de la population
- Confinement dans les écoles, hôpitaux, ERP et commerces (volontariat)
- Fermeture de la RN 66 ; le trafic ferroviaire restera normal.

Simplifiez le paiement de vos impôts

Pour simplifier le paiement de vos impôts, trois solutions s'offrent à vous :

- Le paiement en ligne
- Le prélèvement à l'échéance
- Le prélèvement mensuel

L'utilisation du paiement dématérialisé est obligatoire pour tout montant d'impôt supérieur à :

- 2000 € en 2017
- 1000 € en 2018
- 300 € en 2019

Cet abaissement concerne tous les types d'impôts des particuliers.

Le site impots.gouv.fr vous permettra :

- D'accéder à votre espace particulier
- De corriger votre déclaration de revenus du 1er août au 19 décembre 2017
- D'imprimer vos justificatifs de revenus.

Agenda

Feu tricolore RN 66 / rue de l'Ecole et rue Joffre

Le feu tricolore au croisement de la RN 66, de la rue de l'Ecole et de la route Joffre est nécessaire pour la sécurité de ces croisements, sécurité des automobilistes et des piétons, tout particulièrement les traversées d'enfants aux heures d'entrées et sorties des écoles.

Il faut le respecter : le 8 juillet un automobiliste n'ayant pas respecté le feu rouge dans le sens Thann vers Willer-sur Thur a causé un accident corporel et la destruction complète d'un véhicule qui sortait normalement au feu vert de la rue de l'Ecole.

La Mairie a demandé à la gendarmerie d'effectuer des contrôles plus fréquents à cet endroit : « brûler » un feu rouge, c'est mettre en danger sa vie, la vie d'autrui, c'est aussi s'exposer à une contravention et à ses conséquences : 4 points en moins sur le permis et 135 € d'amende.

Automobilistes, soyez vigilants dans le respect du feu rouge, prudents en vous engageant sur la RN 66 et patients... !

Calendrier des manifestations 2017-2018

Novembre

05 : Concours de pêche à l'étang du Kerlenbach (Pêcheurs)

10 : Tournoi de belote au club house (Football club)

11 : UNC, Souvenir Français et Commune : commémoration de l'armistice 1918

12 : Concert gala de la Musique Municipale à la salle des fêtes

25 : Loto à la salle des fêtes (Altazia Alsace)

26 : Messe de la Sainte Cécile à l'église à 10h30

30 : Collecte de sang à Willer–sur-Thur (Association des Donneurs de Sang)

Décembre

03 : Repas de Noël des Aînés

05 : UNC, Souvenir Français et Commune : commémoration libération de Bitschwiller et évènements d'Algérie

08 : Tournoi de belote au club house (Football club)

10 : Fête de la Ste Barbe à la salle des fêtes (Sapeurs-Pompiers)

Janvier

14 : Crémation des sapins de Noël place de la salle des fêtes (Sapeurs-Pompiers)

19 : Vœux du Maire

Février

15 : Collecte de sang à la salle des fêtes (Association des Donneurs de sang)

Mars

11 : Bourse maman-bébé à la salle des fêtes (JSP)

Arrêts sur images

Forum des associations 2017

Fête montagnarde

Cérémonie du 8 mai

Sortie des résidents des maisons de retraite locales à l'étang du Kerlenbach

Bal du 13 juillet